

Rapport semestriel 30.06.2018

Millesimo Carmignac

Table des matières

1.	Définition.....	2
2.	Politique d'investissement du Millesimo Carmignac	2
3.	Composition du Millesimo Carmignac en montants et pourcentages au 30 juin 2018.....	3
4.	Gestionnaires	3
5.	Mouvements dans la composition du portefeuille Millesimo Carmignac en 2018 (en euros)	5
6.	Evolution de la valeur de l'actif du Millesimo Carmignac	5
7.	Evolution graphique de la valeur de l'unité du Millesimo Carmignac	5
8.	Description des risques	6
8.1.	Situation du risque	6
8.2.	Indicateur de risque : la classe de risque.....	6



1. Définition

“Millesimo Carmignac-1” est un fonds d'investissement interne lié au produit d'assurance "Millesimo Carmignac", émis par AXA Belgium, appelée ci-après « l'entreprise d'assurances ». Les versements uniques effectués par les souscripteurs sont investis dans ce fonds et convertis en parts de ce fonds, appelées "unités".

Durée du fonds d'investissement interne

Le fonds a une durée fixe de 10 ans.

Prise d'effet: 17/09/2008

Terme: 17/09/2018. A cette date, la contre-valeur des unités des contrats existants dont l'assuré est en vie est versée selon la valeur de l'unité à ce moment.

2. Politique d'investissement du Millesimo Carmignac

Politique et objectifs d'investissement

Le fonds d'investissement interne «Millesimo Carmignac 1 » vise :

1. à offrir à l'investisseur par la voie d'un investissement dans des organismes de placement collectif une participation dans un portefeuille mondial mixte d'actions, d'obligations et d'actifs monétaires géré de façon active et
2. à atteindre au terme une valeur d'unité correspondant au minimum à la valeur d'unité initiale de 100 euros.

Dans le but de réaliser cette politique d'investissement, le fonds d'investissement interne investit (à 100 %) ses actifs dans le sous-fonds AXA Millesimo Gestion C du fonds commun de placement de droit luxembourgeois AXA Active Protection. Le FCP AXA Active Protection est un OPC relevant de la loi du 13 février 2007 visant les fonds d'investissement spécialisés et n'est pas autorisés à la commercialisation en Belgique. La souscription est réservée aux investisseurs institutionnels (comme AXA Belgium). Le sous-fonds AXA Millesimo Gestion C est investi:

1. d'une part, dans des actifs monétaires (« l'Actif non risqué »), pour les besoins de l'objectif de protection de la valeur initiale à l'échéance du sous-fonds. L'Actif non risqué est composé d'actifs monétaires à court terme ou de parts d'organismes de placement collectif à vocation monétaire ou monétaire plus. Le gestionnaire financier peut être éventuellement amené à simuler les actifs monétaires notamment par des investissements dans l'Actif risqué dont il diminuerait la volatilité par exemple par des ventes de futures sur indices
2. et d'autre part, dans le but de la recherche de performance, dans un portefeuille de fonds du monde entier gérés par Carmignac Gestion ou en seconde lieu par des gestionnaires réputés qui investissent essentiellement dans des actions, obligations ou actifs monétaires, correspondant à la politique d'investissement (« l'Actif risqué »). Au 17/09/2008 la répartition de cet Actif risqué sera la suivante:

Fonds	Gestionnaire	Pourcentage initial
Carmignac Patrimoine	Carmignac Gestion	70%
Carmignac Investissement Latitude	Carmignac Gestion	20%
Carmignac Emergents	Carmignac Gestion	5%
Carmignac Commodities	Carmignac Gestion	5%

La composition de l'actif risqué est faite avec le conseil de Carmignac Gestion, place Vendôme 24, 75001 Paris, qui est désigné comme conseiller en investissement pour le sous-fonds AXA Millesimo Gestion C. Trimestriellement, Carmignac Gestion émettra un conseil sur la



composition du portefeuille de fonds dans l'actif risqué (tant sur la sélection des fonds que sur leur poids respectif dans le portefeuille). Cette désignation est susceptible d'être révoquée.

Le rapport entre l'Actif risqué et l'Actif non risqué est géré activement, par l'utilisation de la technique CPPI (gestion coussin) et peut ainsi évoluer de 100 % investis en Actif risqué, à 100 % en Actif non risqué – ce dernier cas de figure ayant pour objet de protéger le portefeuille et la valeur liquidative au terme du sous-fonds AXA Millesimo Gestion C en cas de forte baisse de l'Actif risqué ou d'évolution défavorable des marchés financiers durant la vie du fonds. La protection escomptée résulte de ce mécanisme, qui est soumis aux risques du marché tout au long de la durée de l'opération, et ne peut être assimilée à une garantie de capital.

Pour augmenter le niveau de participation dans l'Actif risqué, le gestionnaire financier, AXA Investment Managers Paris, se réservera la possibilité d'investir, dans le respect de la réglementation luxembourgeoise visant les FCP en vigueur, dans des contrats equity-swap ou d'utiliser des facilités de trésorerie octroyées par l'institution dépositaire, de manière à exposer le portefeuille du sous-fonds AXA Millesimo Gestion C jusqu'à 150 % à l'Actif risqué. En outre, le gestionnaire financier devra, dans certains cas, investir de manière irrévocable jusqu'à 100 % dans un panier d'obligations dont l'échéance se situe peu avant ou à l'échéance du sous-fonds. Le gestionnaire financier du sous-fonds AXA Millesimo Gestion C, sur base des conseils de Carmignac Gestion et en accord avec l'entreprise d'assurances, se réservera le droit de remplacer entièrement ou partiellement, pendant la durée de l'investissement, des fonds par d'autres fonds UCITS III dont la politique de gestion répond aux exigences du fonds d'investissement interne. Ceci serait entre autres le cas si un ou plusieurs fonds étaient fermés aux nouvelles souscriptions pendant la durée du sous-fonds AXA Millesimo Gestion C.

L'entreprise d'assurances et le gestionnaire financier ne sont pas responsables de la faillite éventuelle des institutions auprès desquelles elle a placé, vendu ou acheté des actifs financiers du fonds interne. Les conséquences de la faillite sont à la charge des souscripteurs. La fixation d'objectifs n'empêche pas que les performances découlant de l'évolution escomptée de la valeur de l'unité dans le fonds ne sont pas garanties et que ces performances peuvent fluctuer dans le temps en fonction de la conjoncture économique et de modifications légales. Le risque financier de l'opération est supporté par les souscripteurs.

3. Composition du Millesimo Carmignac en montants et pourcentages au 30 juin 2018

Fonds interne	Actif	ISIN	Devise	Quantité	Cours	Valeur (€)	% Portefeuille	% Actif
Millesimo Carmignac	AXA Active Protection AXA Millesimo Gestion C	LU0384111794	EUR	100.192	125,99	12.623.190	100,00%	100,00%

Les actifs risqués étaient, en 2014, composés des FCP's de droit français Carmignac Patrimoine, Carmignac Investissement Latitude, Carmignac Commodities et Carmignac Emergents. Les risques sont décrits dans le prospectus de Carmignac Patrimoine, Carmignac Investissement Latitude, Carmignac Commodities et Carmignac Emergents.

4. Gestionnaires

Gestionnaire du fonds interne Millesimo Carmignac

AXA Belgium SA
Place du Trône 1,
1000 Bruxelles

Gestionnaire de AXA Millesimo Gestion C, compartiment du FCP luxembourgeois AXA Active Protection

Ce compartiment est géré par :
AXA Fund Management S.A.
58, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1330 Luxembourg
Grand-Duché du Luxembourg



AXA Fund Management S.A. délègue la gestion du compartiment à :
AXA Investment Managers Paris
Cœur Défense - Tour B
La Défense 4
100, Esplanade du Général de Gaulle
92932 Paris La Défense Cedex

Gestionnaire du Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français Carmignac Patrimoine

Carmignac Gestion
Place Vendôme 25
75001 Paris
France

**Gestionnaire du Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français Carmignac Investissement
Latitudo**

Carmignac Gestion
Place Vendôme 25
75001 Paris
France

Gestionnaire du Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français Carmignac Commodities

Carmignac Gestion
Place Vendôme 25
75001 Paris
France

Gestionnaire du Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français Carmignac Emergents

Carmignac Gestion
Place Vendôme 25
75001 Paris
France



5. Mouvements dans la composition du portefeuille Millesimo Carmignac en 2018 (en euros)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Souscription	0	0	0	0	0	0
Remboursement	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0

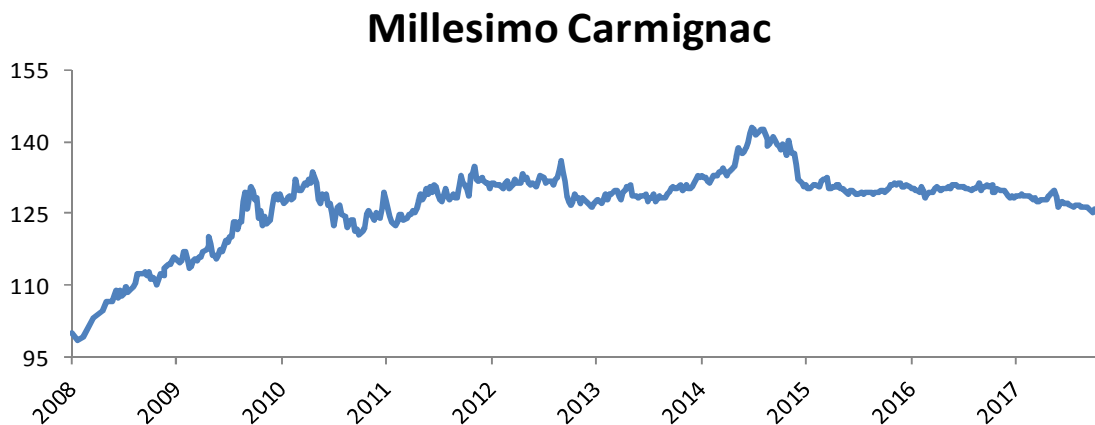
	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Souscription	0	0	0	0	0	0
Remboursement	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0

6. Evolution de la valeur de l'actif du Millesimo Carmignac

Fonds interne	Actif	30/06/2016	30/06/2017	30/06/2018
Millesimo Carmignac	AXA Active Protection AXA Millesimo Gestion C	12.993.900	13.103.110	12.623.190

7. Evolution graphique de la valeur de l'unité du Millesimo Carmignac

Le graphique donne l'évolution depuis le lancement jusqu'à 30/06/2018



8. Description des risques

8.1. Situation du risque

- **d'un risque de crédit:** si l'émetteur et/ou le garant (respectivement AXA Belgium Finance (NL) bv et AXA Bank Europe s.a.) étai(en)t en défaut, par exemple en cas de faillite, il se pourrait que vous, en tant qu'investisseur, perdiez tout ou partie de votre capital.
- **d'un risque de fluctuation du cours:** si vous cédez avant l'échéance finale, le prix de vente sera influencé à ce moment par divers facteurs, dont l'évolution générale des taux d'intérêt (en cas d'augmentation des taux du marché, ce prix sera inférieur), de la volatilité des marchés et de la santé financière de l'émetteur et du garant. En fonction de ces facteurs, il se pourrait que la valeur de rachat soit inférieure à la valeur d'achat nominale. Vous n'avez droit au remboursement de 100% du capital investi (avant taxe et frais) qu'à l'échéance finale, sous réserve du risque de crédit (voir ci-dessus).
- **Risque de capital:** à l'échéance finale, il est possible que le capital investi (hors frais) ne soit pas remboursé intégralement. En fonction de l'évolution du sous-jacent, une perte jusqu'à 10 % est possible.

8.2. Indicateur de risque : la classe de risque

La classe de risque offre une indication du risque lié à un placement.

Elle se calcule sur la base de l'écart type sur une base annuelle des rendements bimensuels, exprimés en euros.

Les classes de risque sont définies comme suit :

- classe 0 : l'écart type se situe entre 0 et 2,5%
- classe I : l'écart type se situe entre 2,5% et 5%
- classe II : l'écart type se situe entre 5% et 10%
- classe III : l'écart type se situe entre 10% et 15%
- classe IV : l'écart type se situe entre 15% et 20%
- classe V : l'écart type se situe entre 20% et 30%
- classe VI : l'écart type est supérieur à 30%

Evolution de la classe de risque du Millesimo Carmignac

- classe de risque au 30 juin 2018: II

